

RCS : BASTIA Code greffe : 2002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00425 Numéro SIREN : 840 207 906 Nom ou dénomination : A PIAZZETTA

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2020 sous le numéro de dépôt 3512

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BASTIA

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL ME NICOLE CASANOVA
PALAIS DE JUSTICE
BP 345 20297 BASTIA CEDEX
TEL 04 95 34 84 70
FAX : 04 95 34 84 71

A PIAZZETTA
place de l'Eglise
20232 Oletta

V/REF :
N/REF : 2018 B 425 / 2020-B-3512

Le greffier du tribunal de commerce de Bastia certifie qu'il a reçu le 28/09/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

Concernant la société

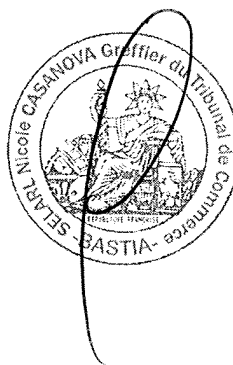
A PIAZZETTA
Société par actions simplifiée
place de l'Eglise
20232 Oletta

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-3512 le 28/09/2020

R.C.S. BASTIA 840 207 906 (2018 B 425)

Fait à BASTIA le 28/09/2020,

LE GREFFIER





Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
A PIAZZETTA SASU PLACE DE L'EGLISE PLACE DE L'EGLISE 20232 OLETTA					
SIRET	8	4	0	2	0
	7	9	0	6	0
	0	0	0	0	1
Mél : fiduco@wanadoo.fr					
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Restauration de type rapide				Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit		
	Bénéfice imposable à 15%	104			

2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
Nom / Adresse					
N°					

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
OUI	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé			

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FIDUCO 108 RUE FRANCOIS LOTIA PASTORECCIA 20600 BASTIA			
Tél: 0495592400		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Identité du déclarant:			
Date: 30012020		Lieu: OLETTA	
Qualité et nom du signataire: Président		ROMAIN KHEMOUCHE	
Signature: <i>Romain Khemouche</i>			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3%). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e			
							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)			
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
ROMAIN KHEMOUCHE			50	2019	5 870					
IMMEUBLE L'OSPEDALE 20217 SAINT-FLORENT										
J DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
REMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			22 558		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					

Désignation de l'entreprise <u>A PIAZZETTA SASU</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Adresse de l'entreprise <u>PLACE DE L'EGLISE PLACE DE L'EGLISE 20232 OLETTA</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
SIRET		<table border="1"><tr><td>8</td><td>4</td><td>0</td><td>2</td><td>0</td><td>7</td><td>9</td><td>0</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>										8	4	0	2	0	7	9	0	6	0	0	1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
8	4	0	2	0	7	9	0	6	0	0	1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
<table border="1"><thead><tr><th colspan="6"></th><th colspan="2">Exercice N clos le</th></tr><tr><th colspan="6"></th><th colspan="2">31/12/2019</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="6">ACTIF</td><td>Brut 1</td><td>Amortissements-Provisions 2</td><td colspan="3">Net 3</td></tr><tr><td rowspan="4">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilitisations incorporelles</td><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td>010</td><td>17 183</td><td>012</td><td></td><td colspan="3">17 183</td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilitisations corporelles *</td><td>028</td><td>14 650</td><td>030</td><td>3 093</td><td colspan="3">11 557</td></tr><tr><td colspan="2">Immobilitisations financières * (1)</td><td>040</td><td></td><td>042</td><td></td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="4">Total I (5)</td><td>044</td><td>31 833</td><td>048</td><td>3 093</td><td colspan="3">28 741</td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td>060</td><td>304</td><td>062</td><td></td><td colspan="3">304</td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td>137</td><td>066</td><td></td><td colspan="3">137</td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td colspan="2">Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td></td><td>070</td><td></td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td>072</td><td>273</td><td>074</td><td></td><td colspan="3">273</td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>10 980</td><td>086</td><td></td><td colspan="3">10 980</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td>412</td><td>094</td><td></td><td colspan="3">412</td></tr><tr><td colspan="4">Total II</td><td>096</td><td>12 105</td><td>098</td><td></td><td colspan="3">12 105</td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>43 939</td><td>112</td><td>3 093</td><td colspan="3">40 846</td></tr><tr><td colspan="6">PASSIF</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">Exercice N</td><td>NET</td></tr><tr><td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 000</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td>126</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td colspan="2"></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td>134</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">(36 353)</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">36 580</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td>140</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total I</td><td>142</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 227</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">23 700</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>3 733</td><td></td><td></td><td colspan="2">15 919</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total III</td><td>176</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">39 618</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">40 846</td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENVIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td colspan="2"></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td colspan="2"></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td colspan="2">31 833</td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td colspan="2"></td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td colspan="2"></td></tr></tbody></table>																		Exercice N clos le								31/12/2019		ACTIF						Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3			ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010	17 183	012		17 183			Autres *		014		016					Immobilitisations corporelles *		028	14 650	030	3 093	11 557			Immobilitisations financières * (1)		040		042					Total I (5)				044	31 833	048	3 093	28 741			ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					Marchandises *		060	304	062		304			Avances et acomptes versés sur commandes		064	137	066		137			Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070					Autres * (3)		072	273	074		273			Valeurs mobilières de placement		080		082					Disponibilités		084	10 980	086		10 980			Charges constatées d'avance *		092	412	094		412			Total II				096	12 105	098		12 105			Total général (I + II)				110	43 939	112	3 093	40 846			PASSIF								Exercice N		NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120					1 000			Écarts de réévaluation		124								Réserve légale		126								Réserves réglementées *		130								Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131								Report à nouveau		134					(36 353)			Résultat de l'exercice		136					36 580			Provisions réglementées		140								Total I				142			1 227			Provisions pour risques et charges				Total II	154						DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156								Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								Fournisseurs et comptes rattachés *		166					23 700			Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	3 733			15 919			Produits constatés d'avance		174								Total III				176			39 618			Total général (I + II + III)				180			40 846			RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	31 833		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		
						Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
						31/12/2019																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
ACTIF						Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010	17 183	012		17 183																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
		Autres *		014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Immobilitisations corporelles *		028	14 650	030	3 093	11 557																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Immobilitisations financières * (1)		040		042																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total I (5)				044	31 833	048	3 093	28 741																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
		Marchandises *		060	304	062		304																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	137	066		137																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
		Autres * (3)		072	273	074		273																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Disponibilités		084	10 980	086		10 980																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Charges constatées d'avance *		092	412	094		412																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Total II				096	12 105	098		12 105																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Total général (I + II)				110	43 939	112	3 093	40 846																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
PASSIF								Exercice N		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120					1 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Écarts de réévaluation		124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Réserve légale		126																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Réserves réglementées *		130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Report à nouveau		134					(36 353)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Résultat de l'exercice		136					36 580																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Provisions réglementées		140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Total I				142			1 227																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Provisions pour risques et charges				Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166					23 700																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	3 733			15 919																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Produits constatés d'avance		174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Total III				176			39 618																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Total général (I + II + III)				180			40 846																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	31 833																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A PIAZZETTA SASU		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018
				Exercice N clos le 13/11/2019	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue	Biens	215		214
		Services *	217		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	259	244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262
	Total des charges d'exploitation (II)				264
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270
Produits financiers (III)		280	23 000		294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)					300
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	36 580
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-I CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	16	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		
	ZRD (44. terdecies)		127		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		
	ZFA (44. quaterdecies)		345		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992		
	Droit divers				
	Créance due au report en arrière du déficit		346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370

DGFIP N°2033-B-SD 2019

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : A PIAZZETTA SASUNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	17 183	404		406	17 183	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	5 800	444		446	5 800	
	Installations générales agencements divers	450		452	8 400	454		456	8 400	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	450	474		476	450	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	31 833	494		496	31 833	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	1 224	534		536	1 224
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	1 773	544		546	1 773
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	95	564		566	95
TOTAL		570		572	3 093	574		576	3 093

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																																																				
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10																																																																																																																																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="3">Immobilisations</th> <th rowspan="3">Valeur d'actif *</th> <th rowspan="3">Amortissements *</th> <th rowspan="3">Valeur résiduelle</th> <th rowspan="3">Prix de cession *</th> <th colspan="4">Plus ou moins-values</th> </tr> <tr> <th rowspan="2">Court terme *</th> <th colspan="3">Long terme</th> </tr> <tr> <th>19 % ⑤</th> <th>15 % ou 12,8 % ⑦</th> <th>0 % ⑥</th> </tr> <tr> <th>①</th> <th>②</th> <th>③</th> <th>④</th> <th>⑤</th> <th>⑥</th> <th>⑦</th> <th>⑧</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>10</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>578</td> <td>580</td> <td>582</td> <td>584</td> <td>586</td> <td>581</td> <td>587</td> <td>589</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾</td> <td>579</td> <td></td> <td>Régularisations</td> <td>590</td> <td>583</td> <td>594</td> <td>595</td> </tr> <tr> <td colspan="5">Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)</td> <td colspan="3">591</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="5">TOTAL</td> <td>596</td> <td>585</td> <td>597</td> <td>599</td> </tr> </tbody> </table>											Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				Court terme *	Long terme			19 % ⑤	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑥	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	1								2								3								4								5								6								7								8								9								10								TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)					591				TOTAL					596	585	597	599
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																																																																																																																																																	
					Court terme *	Long terme																																																																																																																																																
						19 % ⑤	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑥																																																																																																																																														
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧																																																																																																																																															
1																																																																																																																																																						
2																																																																																																																																																						
3																																																																																																																																																						
4																																																																																																																																																						
5																																																																																																																																																						
6																																																																																																																																																						
7																																																																																																																																																						
8																																																																																																																																																						
9																																																																																																																																																						
10																																																																																																																																																						
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589																																																																																																																																														
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595																																																																																																																																														
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)					591																																																																																																																																																	
TOTAL					596	585	597	599																																																																																																																																														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

 Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A PIAZZETTA SASU										Néant ☐ *																																																																																																																
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																		
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td colspan="5" style="text-align: right;">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715		2						Constructions	720		725		3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5						Matériel de transport	750		755		6						Autres immobilisations corporelles	760		765		7						TOTAL		770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																				
	Dotations		Reprises																																																																																																																							
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																				
Terrains	710		715		2																																																																																																																					
Constructions	720		725		3																																																																																																																					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																					
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																					
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																					
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																					
TOTAL		770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780																																																																																																																
II DÉFICITS REPORTABLES																																																																																																																										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	37 296	III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995																																																																																																															
Déficits imputés			983	37 296				Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996																																																																																																															
Déficits reportables			984																																																																																																																							
Déficits de l'exercice			960																																																																																																																							
Total des déficits restant à reporter			970																																																																																																																							
IV DIVERS																																																																																																																										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380																																																																																																																		
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																		
Montant de la TVA collectée								374	11 741																																																																																																																	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	4 048																																																																																																																	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																																																		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398																																																																																																																		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397																																																																																																																		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: A PIAZZETTA SASU										Néant ☒ *		
Exercice ouvert le: ..01/01/2019. et clos le:31/12/2019						Données en nombre de mois		1	2			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS												
Effectif moyen du personnel * :								376				
Dont apprentis								657				
Dont handicapés								651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE												
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105				
TOTAL 1								106				
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143				
Subventions d'exploitation reçues								113				
Variation positive des stocks								111				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153				
TOTAL 2								144				
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾												
Achats								121				
Variation négative des stocks								145				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150				
TOTAL 3								152				
IV - Valeur ajoutée produite												
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)		137		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).								117				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE												
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD												
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)						022	Effectifs au sens de la CVAE *		023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)						026						
Période de référence				024	/	/	160	/	/			
Date de cessation					/	/		/	/			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.												
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.												

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122019

SIREN

8 4 0 2 0 7 9 0 6

Dénomination de l'entreprise

A PIAZZETTA SASU

Adresse (voie)

PLACE DE L'EGLISE PLACE DE L'EGLISE

Code postal

20232

Ville

OLETTA

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 20

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le 31122019

SIREN

Dénomination de l'entreprise A PIAZZETTA SASU

Adresse (voie) PLACE DE L'EGLISE PLACE DE L'EGLISE

Code postal 20232 Ville OLETTA

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

A PIAZZETTA SASU
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : PLACE DE L'EGLISE
20232 OLETTA
R.C.S : 840207906

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20/05/2020
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

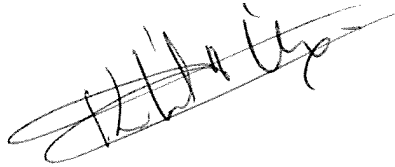
Résultat - Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir **un bénéfice** de **36 580,08** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-36 352,72** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **227,36** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **227,36** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 11,37 Euros,
- Au report à nouveau pour un montant de 215,99 Euros.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



A PIAZZETTA SASU
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : PLACE DE L'EGLISE
20232 OLETTA
R.C.S : 840207906

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 20/05/2020

Le 20/05/2020,
à 17h00,

Monsieur Romain KHEMOUCHE, associé unique de la société **A PIAZZETTA SASU**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur Romain KHEMOUCHE, préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

D. K

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **36 580,08** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir **un bénéfice** de **36 580,08** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-36 352,72** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **227,36** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **227,36** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 11,37 Euros,
- Au report à nouveau pour un montant de 215,99 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Romain KHEMOUCHE et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Monsieur Romain KHEMOUCHE, concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Décision n° 5

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

